



Préavis de grève

A Montpellier / Toulouse le 03 octobre 2024

Syndicat CGT

Conseil Régional Occitanie

Madame la Présidente Conseil Régional Occitanie

Copie au proviseur du LGTA Frédéric Bazille

Objet : Préavis de grève pour les journées du 10 Octobre 2024 de 0 h à 24 h couvrant l'ensemble des salarié-es et agent-es du Conseil Régional Occitanie, au Lycée Frédéric Bazille de Montpellier.

Madame la Présidente

Nous vous informons que le syndicat CGT Région Occitanie dépose un préavis de grève pour la journée du 10 octobre couvrant tous les agents du Conseil Régional Occitanie sur ce site.

Les agents réunis ce jour ont voté à une large majorité de se mettre en grève ce jour afin de faire valoir un certain nombre de revendications :

- Révision de la dotation ETP à la hausse
- Révision de la pondération sur les spécificités de l'établissement
- Révision des critères de remplacement à la hauteur des besoins et de la récurrence des absences
- Recrutement d'agents supplémentaires pour compenser les temps partiels
- Compensation en ETP des agents ayant des restrictions médicales
- Rénovation de la cuisine avec notamment la rénovation de la plonge, remplacement de la banque froide.

Syndicat CGT au Conseil Régional Occitanie

Courriel : syndicat-cgt@laregion.fr / Téléphone : 06 08 10 24 83

Internet CGT Conseil Régional : <https://crmip.reference-syndicale.fr/>

Le 10 septembre dernier, notre syndicat a rencontré l'autorité fonctionnelle et a alerté le 18 septembre vos service RH et DEJOS sur la situation de cet établissement. D'une manière générale, le 1^{er} octobre, nous avons été amenés à déposer un préavis local sur les revendications attendues par les agents de votre/notre collectivité. Ce préavis porté également lors du CST du 30 septembre a amené Mme Vedel, directrice générale des services, à indiquer que nos revendications étaient déjà connues, mais nous n'avons pas de réponses concrètes à ce jour.

Les agents de la restauration du lycée Frédéric Bazille ont été obligés à deux reprises de faire valoir leur droit d'alerte en raison de l'impossibilité d'assurer un service de restauration dans les conditions sanitaires et physiques auxquelles ils sont soumis.

D'une manière générale, le mode dégradé dans les établissements est devenu la règle et cette situation qui perdure n'est pas acceptable. La dégradation du service public en dépend.

La CGT-OCCITANIE avec les agents est mobilisée plus que jamais pour défendre l'emploi et les services publics.

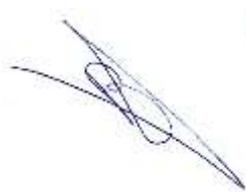
C'est pour toutes ces raisons et en concertation avec les agents que le syndicat CGT du Conseil Régional Occitanie prend ses responsabilités, en déposant un préavis de grève pour la journée du 10 octobre 2024 de 0 h à 24 h pour l'ensemble des agent-es.

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Dans cette attente, nous vous adressons, Madame la Présidente, nos sincères salutations.

Pour le syndicat CGT-OCCITANIE

Laurent BLASCO Secrétaire général



Syndicat CGT au Conseil Régional Occitanie

Courriel : syndicat-cgt@laregion.fr / Téléphone : 06 08 10 24 83

Internet CGT Conseil Régional : <https://crmip.reference-syndicale.fr/>